



**LE CRISTO LIEN**

**LE SYNDICAT ADMINISTRATION INTENDANCE UN SYNDICAT PROCHE DE VOUS**

Un syndicat de continuité

## L'ÉDITO

### DINDES ET DINDONS ... DE LA FARCE ?

Depuis quelques temps maintenant, notre pays (car il n'y a pas que Paris en France !) est secoué par un mouvement social contre le projet de réforme des retraites. Vous trouverez dans la communication syndicale de l'UNSA, de l'UNSA Education, le détail de cette réforme, si elle était adoptée en l'état.



(<https://www.aeti-unsa.org/category/retraite-et-retraites/> et <https://www.unsa-education.com/-Communiques->)

Pour A&I-UNSA, il n'était pas question de se lancer sans savoir, dans ce mouvement. L'UNSA Education a appelé à la grève le 5 décembre afin d'exprimer son inquiétude, afin de fixer des limites à ne pas dépasser : la fameuse **ligne rouge**.

Après la déclaration du premier ministre Edouard Philippe, le 11 décembre dernier, la confédération UNSA a estimé que des points majeurs de cette réforme étaient inacceptables et a appelé à son tour à cesser le travail le 17 décembre.

Face à ce front syndical uni, le gouvernement a immédiatement ouvert la porte à la négociation, sur les primes intégrées dans le calcul de la pension, « l'âge pivot porté à 64 ans » et autres points...

L'UNSA-Education, les syndicats enseignants ont été invités par le ministre Blanquer, le vendredi 13 décembre afin de rassurer, je cite le ministre : « les pensions ne baisseront pas », "les augmentations" concernent "surtout les primes" plus que les salaires »...le ministre précisant que ce serait mis en œuvre d'ici 6 mois et vraiment « visible » d'ici un, deux ou trois ans...pour les personnels enseignants.

**Nous nous réjouissons pour nos collègues bien sûr...mais quid des administratifs de l'éducation nationale ?**

Je suis certain que nos collègues, notre secrétaire général, Jean Marc Bœuf, se sont aussi posés la question...

J'imagine que notre ministre a paré au plus pressé en rencontrant en urgence ceux qui constituent le « gros des troupes » mais qu'il accordera très rapidement une audience aux administratifs, sociaux et personnels d'encadrement, afin de proposer, **ENFIN**, une véritable revalorisation de nos salaires, une véritable augmentation de notre pouvoir d'achat érodé depuis des années.

Nous, A&I-UNSA Créteil, n'avons pas à nous substituer à notre national pour interpeler le ministre, pourtant lorsqu'il est évoqué une augmentation de l'indemnitaire (?), ou plutôt que l'augmentation de l'indemnitaire serait évoquée, notre sang ne fait qu'un tour :

Comment peut-on, avec un régime indemnitaire aussi inégal, disparate et injuste, entre les ministères, entre les régions académiques, voire dans une même région académique, parler sérieusement ? Car, en fin de compte, il ne s'agit pas vraiment d'augmentation mais plutôt de « rééquilibrage ou compensation par l'indemnitaire » :

- *Vous rendez vous compte, mes chers collègues, qu'un adjoint administratif dans l'académie de Créteil aura une pension de retraite inférieure à son collègue de Versailles, ou autre académie, sachant qu'ils exercent les mêmes missions !*

**Disons-le clairement : on marche sur la tête et là, ce n'est pas la ligne rouge qui est atteinte, c'est l'exemple d'un régime indemnitaire grotesque et qui, à mon sens, est arrivé au bout de sa vie !**

**Il est indispensable** de revoir ce régime indemnitaire.

De l'uniformiser au niveau national, en prenant comme base, évidemment, l'indemnitaire de l'académie où il est le plus élevé.

- *C'est ici, aussi que nous attendons une intervention forte de notre national et de notre fédération qui doivent aussi évoquer la distorsion entre IFSEE logé et non logé, qui a déjà été supprimée dans certaines académies.*

**Mais aussi et toujours : COHERENCE ET RECONNAISSANCE.**

- *Mettre en cohérence les missions / corps : là aussi soyons clairs, un agent qui exerce des missions d'attaché doit être attaché ! Il ne doit plus y a avoir un seul adjoint/gestionnaire, chef de bureau ou chef de division dans les services, de catégorie B:*

*Nous exigeons une requalification générale de ces postes de B en A. Il en va de même pour nos collègues de catégorie C, lorsqu'ils exercent des missions qui relèvent manifestement du corps supérieur.*

Nous pourrions, lister nos propositions mais, ce sera la tâche du futur bureau académique élu en juin 2020. Ce seront les mandats et la feuille de route qui seront décidés lors de notre congrès de La Rochelle en juin 2020.

Soyez persuadés que nous ne céderons rien sur ces deux chantiers, que nous avons déjà à de multiples reprises exposés à notre recteur d'Académie (qui n'a malheureusement pas les moyens suffisants...).

La réponse ne viendra pas des académies, mais des ministères (Bercy en tout premier lieu).

Vous trouverez dans ce cristolien des déclarations fortes que nos élus ont présentées dans différentes instances. La preuve en est, que là où nous siégeons, nous portons sans démagogie ou violence, mais avec réalisme et conviction les messages que vous nous adressez.

Nous savons tous (nous sommes aussi en poste) que cette année 2019 et cette rentrée scolaire 2019/20 ont été difficiles pour beaucoup et partout.

Des postes non pourvus, des situations de tension extrême, des drames...je veux avoir une pensée pour mes collègues des Lilas, encore une fois à Villeneuve le Roi et tant d'autres ! Sans passer sous silence le drame de notre collègue professeure des écoles...en Seine Saint Denis.

Je ne veux pas terminer, sans vous souhaiter, au nom du bureau  
académique d'A&I-UNSA Créteil  
A toutes et tous, de bonnes fêtes de fin d'année 2019.

Déclaration  
liminaire au  
CHSCTA du 9  
décembre  
2019

« ... L'UNSA a été alertée : par des collègues, souvent nouveaux adjoints gestionnaires, qui sont moralement épuisés et en grande difficultés seulement trois mois après la rentrée.

Dès leur prise de fonction, ils doivent gérer et s'absenter afin de se former. Ces formations s'étalent plusieurs jours dans la semaine et sur plusieurs semaines. Cette première année est intense et très chronophage, sans aide logistique ou tuilage qui permettrait de les remplacer pendant ce temps de formation.

Le retour dans l'établissement devient ... » *lire la suite* : <http://www.aeti-creteil.fr/Declaration-liminaire-du-CHSCTA-du-9-12-2019>

Déclaration  
liminaire à la  
CAPA des  
SAENES

**CAPA DU 19 décembre :**

... Que dire du message vidéo à destination de tous les enseignants leur indiquant le maintien du niveau des pensions et une revalorisation dès 2021. Monsieur le ministre Blanquer n'est-il que le ministre des enseignants ou également celui de l'Education Nationale et de tous ses personnels ?

Pour la filière administrative comment intégrer les primes dans le calcul de la pension de retraite lorsque le régime indemnitaire est si différent d'une académie à une autre ?

Comment expliquer qu'un agent effectuant ses missions de service public dans l'académie de Créteil aura une pension inférieure à celle d'un collègue de l'académie de Versailles pour un travail égal ? ... (lire la suite :

<http://www.aeti-creteil.fr/DECLARATION-CAPA-DES-SAENES-DU-19-12-2019>)

Déclaration  
liminaire à la  
CAPA des  
ATTACHES

**APA DU 20 décembre :**

...Face à la pression, le 13 décembre le ministre Blanquer a tenté de rassurer : les pensions ne baisseront pas pour les enseignants, mais quid des administratifs dont l'indemnitaire est particulièrement injuste et inégal entre les ministères et d'une académie à l'autre. Vous rendez vous compte qu'un adjoint administratif dans l'académie de Créteil aura une pension de retraite inférieure à son collègue de Versailles ou d'une autre académie, sachant qu'il exerce les mêmes missions.

Pour rester sur des considérations nationales, la loi de transformation de la fonction publique a vu certains de ses effets s'aggraver par le dispositif réglementaire adopté pour sa mise en œuvre : mobilité qui va voir les agents abandonnés pour l'essentiel de la procédure et seuls face à leur employeur. Ce nouveau dispositif comporte un risque réel : ... (Lire la suite : <http://www.aeti-creteil.fr/DECLARATION-CAPA-DES-AAE-DU-20-12-2019>)

**REUNION  
ANNUELLE  
AVEC LA  
REGION  
IDF**

Le 20 décembre 2019 ... Nos amis du SNPDEN ont choisi de ne pas s'exprimer ce matin. C'est la démonstration de ce que j'exprimais ici même l'an dernier- Je relis mes interventions passées, n'y voyez pas de fétichisme, mais de la continuité : Le dialogue avec les organisations syndicales ne peut se réduire à des rencontres formelles, une sorte de « mal nécessaire », ou d'exercice de style. Pour dialoguer, il faut disposer de temps et de marges de discussions.

Nous aurions eu les arguments pour faire le même choix que nos camarades.

A&i-UNSA choisit cependant de prendre la parole ce matin, car notre organisation, majoritaire chez les adjoints-gestionnaires et les personnels administratifs des EPLE, représente les fonctionnaires qui sont à la fois adjoint du chef d'établissement et correspondant de la collectivité. Nous nous situons donc à l'articulation des politiques de l'Etat et de celles des collectivités.

Nous maintenons que ces fonctions doivent s'exercer ... (Lire la suite : <http://www.aeti-creteil.fr/REUNION-ANNUELLE-EQUIPES-DE-DIRECTION-ET-REGION-IDF>)

**RAPPEL**

**LE CHSCT  
(COMITE  
D'HYGIENE, DE  
SECURITE ET DES  
CONDITIONS DE  
TRAVAIL)**

Grâce à votre vote de décembre dernier, la fédération UNSA –Education a pu désigner des représentants aux différents comités de l'académie :

**CHSCTA (académique) :**

- Patricia MANGIN – A&i-UNSA ([patricia.mangin@ac-creteil.fr](mailto:patricia.mangin@ac-creteil.fr)) est membre titulaire, accompagnée de Maëve TREILLET, UNSA -SE suppléante ; Vous pouvez nous joindre pour tout problème lié aux risques professionnels ou psychosociaux, à l'hygiène, ergonomie des postes de travail, l'amiante, ...

**CHSCTD (départemental) :**

- Dans le 94, vous êtes représentés par Sylvie JURAVER-A&i – UNSA ([sylvie.juraver@ac-creteil.fr](mailto:sylvie.juraver@ac-creteil.fr)), titulaire, et Patrice GRACCHUS - A&i – UNSA, ([patricie.gacchus@ac-creteil.fr](mailto:patricie.gacchus@ac-creteil.fr)) suppléant.
- Dans le 77, nous sommes représentés par nos collègues de l'UNSA-SE.

**Rappel :** La liste officielle des représentants des personnels établie par le rectorat de Créteil doit être affichée dans les services et établissements.

**Brèves des  
secrétaires  
départementaux**



**Cà bouge en Seine Saint Denis !**

La nouvelle équipe pour le 93 s'est vue démunie de sa secrétaire départementale, puisque **Gabrielle Colonna-César a obtenu une mutation dans une autre académie.**

**Toute l'équipe lui souhaite Bonne Chance.**

Voici Najet AIT OUAHMANE qui reprend le flambeau.

« Bonjour à tous, Je suis Ait Ouahmane najet, j'ai intégré l'académie de Créteil en 2011 avec le concours externe SAENES. Auparavant, je travaillais au CROUS Versailles.

Adhérente et militante pour A&i Unsa depuis 2015, je suis votre nouvelle secrétaire départementale pour la Seine-Saint-Denis. Je suis convaincue que tous ensemble nous saurons donner l'impulsion nécessaire à l'amélioration de nos conditions de travail.

J'exerce actuellement au secrétariat d'intendance du collège République de Bobigny.

N'hésitez à me joindre au 06 64 85 66 71 ou sur ma boîte mail : [najet.ait-ouahmane@ac-creteil.fr](mailto:najet.ait-ouahmane@ac-creteil.fr)

Tout problème trouve une solution, l'important étant de ne pas rester isolé.

A très bientôt, je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et prenez soin de vous.

Najet Ait Ouahmane »



## Est avec vous Vos commissaires paritaires au 1<sup>er</sup> rang

- **ADJAENES** : Franck CHARRONDIÈRE : [franck.charrondiere@ac-creteil.fr](mailto:franck.charrondiere@ac-creteil.fr); et Elise REYNARD [Elise.Reynard@ac-creteil.fr](mailto:Elise.Reynard@ac-creteil.fr)
- **SAENES** : Dominique Bléhaut : [Dominique.bléhaut@ac-creteil.fr](mailto:Dominique.bléhaut@ac-creteil.fr) et Antony Dubois : [antony.dubois@ac-creteil.fr](mailto:antony.dubois@ac-creteil.fr)
- **AAE** : Sylvie JURAVÈRE : [sylvie.juraver@ac-creteil.fr](mailto:sylvie.juraver@ac-creteil.fr) et Eric DHAISNE : [eric.dhaisne1@ac-creteil.fr](mailto:eric.dhaisne1@ac-creteil.fr).

### **Leur mission ?**

C'est avant tout, vous soutenir dans vos démarches et vous accompagner afin que vos droits soient respectés ET reconnus.

Ils vous répondront même si vous n'êtes pas adhérent et votre reconnaissance, pour le travail de nos élus, sera d'adhérer

A vos demandes par @, mettez en copie le secrétaire académique : Serge Lagauzère : [serge.lagauzere@ac-creteil.fr](mailto:serge.lagauzere@ac-creteil.fr)

**Rendez –vous sur notre site internet à l'adresse suivante :**

<http://www.aeti-creteil.fr>

Vous y trouverez tous les numéros du cristolien, des brèves sur l'actualité du moment et des articles.